

iliad

Société anonyme au capital de 12 640 545 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 12 640 545 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	2 122,1	2 038,3	1 954,5
Charges nettes d'exploitation	-1 623,9	-1 560,4	-1 595,1
Marge brute	1 170,4	1 138,8	1 034,2
Ebitda	833,4	798,1	661,4
Résultat opérationnel courant	498,2	477,9	359,4
Autres produits et charges opérationnels	-4,6	61,0	-26,5
Résultat opérationnel	493,6	538,9	332,9
Résultat financier	-46,8	-41,7	-50,7
Autres produits et charges financier	-34,0	-7,8	1,7
Impôts sur les résultats	-161,0	-176,3	-109,0
Résultat net	251,8	313,1	175,9
Résultat net hors exceptionnels	254,8	273,2	193,3
BILAN			
Actifs non-courants	3 204,0	1 904,4	1 602,9
Actifs courants	600,5	516,2	820,8
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>357,4</i>	<i>347,5</i>	<i>633,9</i>
Actifs destinés à être cédés	54,9	71,6	31,5
Total de l'actif	3 859,4	2 492,2	2 455,2
Capitaux propres	1 523,9	1 078,3	764,4
Passifs non-courants	1 466,3	1 016,0	1 140,5
Passifs courants	869,2	397,9	550,3
Total du passif	3 859,4	2 492,2	2 455,2
TRESORERIE			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	779,6	874,9	734,3
Flux net de trésorerie lié aux investissements	-1 156,4	-793,7	-424,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	389,8	-374,1	-17,1
Variation de trésorerie	13,0	-292,9	293,0
Trésorerie de clôture	350,5	337,5	630,4

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Le Groupe Iliad (le « **Groupe** ») est un acteur majeur sur le marché des télécommunications en France, avec une part de marché dans l'ADSL de 23% au 31 décembre 2011.

Les activités du Groupe Iliad se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- **le secteur Haut Débit** qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free et Alice), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName, Dedibox et Iliad Entreprises), l'activité d'assistance abonnés (au sein des sociétés Centrapel, Total Call, Free, ProTelco et Call One BPO), les activités Wimax (au sein de la société IFW), les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre), le déploiement de l'activité mobile avec Free Mobile et les activités de paris sportifs et de jeux de cercle (exploitées par la société Iliad Gaming) ;
- **le secteur Téléphonie Traditionnelle** qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad Telecom), de l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité de courtage en assurance (exploitée par la société Assunet).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe rassemblées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle. Le secteur Haut Débit représente au 31 décembre 2011 plus de 99% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels et notamment avec le lancement commercial de l'activité mobile le 10 janvier 2012.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

EBITDA : résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Chiffre d'affaires Haut Débit

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet à ses abonnés avec mise à disposition d'une box et sans frais d'accès au service :

- **l'offre Haut Débit illimité via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées, et 22 Mbps dans les zones non-dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne. Ainsi deux types de prestations sont proposés :
 - **l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau,
 - **l'Option 5** (abonnés non dégroupés) permettant au Groupe de revendre une prestation de gros proposée par l'Opérateur historique.

- **l'offre à Très Haut Débit en Fibre optique (FTTH)** qui dans les zones ciblées par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (100 Mbps en réception et 50 Mbps en émission).

Ces offres permettent aux abonnés de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie.** Tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis leur modem vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 57, 100 ou 101 destinations étrangères selon les offres. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;

- le Groupe propose la plus grande **offre télévisuelle** du marché en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision avec plus de 400 chaînes dont près de 60 ou 180 chaînes dans les premières offres de base. Le bouquet est enrichi de 30 chaînes Haute Définition.
 Le Groupe dispose de l'offre de télévision de rattrapage (*Catch-up TV* ou *Replay*) la plus complète du marché. Ses abonnés peuvent voir ou revoir les programmes de 39 chaînes dans les 7 jours qui suivent leur diffusion, sans surcoût, sous réserve de disponibilité, pour les chaînes accessibles dans le cadre du forfait.
 Le Groupe est le premier opérateur en France à diffuser de véritables chaînes en 3D (5 chaînes au 31 décembre 2011, dont 2 dans l'offre de base) et réaffirme son avance technologique sur ses concurrents.
 En avril 2011, le Groupe propose à ses abonnés de se constituer leurs propres collections Disney et ABC. Ce service inédit en France et en exclusivité permet de visionner à volonté un programme en streaming, de le télécharger définitivement et ainsi de transférer cette copie numérique vers n'importe quel équipement certifié DivX®.
 L'abonnement aux chaînes du groupe Canal+ est également possible depuis sa Freebox ou AliceBox ;

- **la vidéo à la demande (VOD).** Les abonnés (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) disposent d'un accès à un service de vidéo à la demande proposant plusieurs plateformes telles que Canalplay, TF1 Vision, Cinéma[s] à la demande, M6 VOD ou Vodeo.tv. Plusieurs plateformes proposent également des contenus en 3D.
 Ce service permet d'accéder à un catalogue de films vendus à partir de 0,99 euros et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de sa télécommande, peut être visionné jusqu'à 48 heures. Il est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD.
 Il est à noter que l'offre Freebox Révolution, dernière offre présentée par le Groupe, propose une véritable encyclopédie du cinéma à portée de télécommande. En effet, en s'associant à Allociné, le Groupe donne accès à ses abonnés à la seconde base mondiale de données sur le cinéma et les séries. Les abonnés ayant souscrit à l'offre pourront ainsi accéder depuis leur téléviseur aux fiches de près de 80 000 films et 7 000 séries ;

- **la vidéo à la demande par abonnement via (S-VOD).** Les abonnés (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), peuvent souscrire à partir de 0,99 euros par mois à un service d'abonnement mensuel pour une offre de contenu à la demande. Au cours de l'année 2011, Free a décliné ce service autour de treize offres, permettant d'accéder en illimité à des univers thématiques contenant de nombreuses vidéos et séries régulièrement renouvelées ;
- **l'offre de jeux HD.** Free propose aux abonnés ayant souscrit à l'offre Freebox Révolution d'accéder à une console de jeux. En s'associant à Gameloft, leader mondial dans le développement et l'édition de jeux vidéos téléchargeables, et à TransGaming, leader du jeu vidéo multiplateformes, le Groupe se montre une nouvelle fois précurseur en proposant la première offre de jeux HD sur une box *triple-play*.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, vendu sous la marque Online, correspond à l'hébergement sur nos équipements de sites internet ainsi qu'à l'achat revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel. Un même serveur servira à héberger plusieurs sites et plusieurs abonnés bien distincts, d'où la notion d'hébergement « mutualisé ». Cette prestation s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux TPE ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible.
- **l'hébergement dédié**, vendu sous la marque Dedibox, correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié et hébergé dans nos locaux. Cette prestation facturée sur une base d'abonnement mensuel, offre une large gamme de serveurs et de prix associés selon les besoins des abonnés en terme de quantité de données. L'abonné administre à distance son serveur ainsi que les données hébergées. La gamme de l'offre permet de répondre aussi bien aux besoins des particuliers souhaitant sécuriser leurs sauvegardes, qu'aux petites et moyennes entreprises ayant besoin d'importants espaces de stockage sécurisés.
- **la colocation de serveurs**, vendu sous la marque Iliad Entreprises est exclusivement destinée aux entreprises. Cette prestation de service consiste à mettre à disposition des m² sur nos datacenters afin d'accueillir les baies et les serveurs dans un espace totalement sécurisé et accessible. La taille des espaces mis à disposition peut varier de quelques m² à une large zone délimitée et dédiée pouvant accueillir un grand nombre de baies. Dans ce cadre, Iliad Entreprises propose également et en complément, des services d'infogérance et d'achat revente de matériel d'hébergement si l'abonné en émet le besoin.

Par ailleurs, l'année 2011 s'inscrit pleinement dans une logique d'investissements avec l'acquisition d'un nouveau site de 12 000 m² et l'accroissement de capacité d'accueil du premier datacenter.

Autres activités du secteur Haut Débit

Les autres activités du secteur Haut Débit réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la commercialisation d'espaces publicitaires sur le portail de Free, de la commercialisation des offres « Accès sans abonnement » et « Forfait 50 heures », de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes Wi-Fi et matériels connexes, de l'offre de présélection, des offres de migrations vers le dégroupage et du renouvellement des modems. En 2010, le Groupe a obtenu au travers de la société Iliad Gaming un agrément de jeux en ligne auprès de l'ARJEL. Le chiffre d'affaires généré par les offres de jeux de cercle et de paris sportifs est intégré dans cette rubrique.

(b) Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose comme suit :

- l'offre de One.Tel est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement,
- les autres offres, dont ANNU (annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS), Assunet (courtier d'assurance) et Iliad Telecom (de téléphonie en présélection pour les entreprises).

1.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés) et de l'ADSL en Option 5 (abonnés non dégroupés)

Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) où le Groupe commercialise des offres Free et Alice transitant totalement sur son propre réseau. Les abonnés ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre Haut Débit mais continue de payer à l'Opérateur historique un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'Opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec l'Opérateur historique et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion Haut Débit.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 31 décembre 2011 :

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL :..... 1,70 euros
- Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...) :..... 1,99 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

- Location de la paire de cuivre :..... 9,00 euros
- Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...) :..... 1,99 euros

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par l'Opérateur historique.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel était fixé à 7,30 euros depuis le 1^{er} juillet 2010. Au 1^{er} septembre 2011, le prix applicable est de 4,25 euros.

L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », était fixé à 14,15 euros par mois depuis le 1^{er} juillet 2010. Au 1^{er} septembre 2011, le prix applicable est de 12,37 euros.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur l'année 2011 ont été les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 30,00 euros
- Frais d'accès : 3,20 euros

Au 1^{er} novembre 2011, les frais d'accès ont évolué à la hausse et ont été fixés à 3,90 euros par mois.

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau est exploité au travers de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 27 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'une box (Freebox ou AliceBox) et d'un DSLAM Freebox, ainsi que le règlement à l'Opérateur historique des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems :

- Depuis le 14 décembre 2010, les abonnés sont équipés soit de la Freebox HD dans le cadre de l'offre classique, soit de la Freebox dernière génération dans le cadre de l'offre Freebox Révolution. Cette dernière version de boîtiers intègre les dernières technologies (Courant Porteur en ligne, lecteur Blu-ray, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs, etc.). Au lancement, le coût de la Freebox Révolution était d'environ 300 euros. Au cours de l'année 2011, le Groupe a mis en place des programmes d'optimisation de ses coûts de production, permettant de réduire le prix de la Freebox Révolution à environ 275 euros.
- les frais d'accès au service du dégroupage, facturés par l'Opérateur historique, sont de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 60 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Compte tenu des nombreuses innovations intégrées dans la Freebox Révolution, le Groupe a retenu une durée d'amortissement de cinq ans, contre quatre ans pour la version précédente (Freebox HD).

A la lumière des caractéristiques du parc d'abonnés, de durée de vie moyenne des équipements et de la dynamique de marché, le Groupe a décidé de passer la durée d'amortissement des frais d'accès, et des frais de logistique de quatre à cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox version 4, déjà en cours d'amortissement. Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'Opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :49,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :54,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de cinq ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Dans les Zones Très Denses (telles que définies par l'ARCEP), le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- l'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- le déploiement « vertical », qui consiste à :
 - soit poser des fibres optiques dans les immeubles jusqu'aux paliers s'il s'agit d'immeubles pour lesquels Free Infrastructure est détenteur de la convention de raccordement ;
 - soit raccorder les immeubles mis à disposition par les opérateurs tiers dans le cadre des accords de mutualisation ;
- le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont majoritairement financées en leasing sur douze ans, et seulement certains sites sont acquis en nom propre. Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait ainsi 225 sites, contre 209 un an plus tôt.

Le déploiement « horizontal », est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe, soit par des sous-traitants. Au cours de l'année 2011, le Groupe a poursuivi ses efforts de déploiement « horizontal », notamment en dehors de Paris, en utilisant l'offre d'accès aux fourreaux de l'Opérateur historique. Le Groupe compte actuellement près de 3,6 millions de prises déployées ou en cours de déploiement dans 100 villes en France.

Compte tenu de la mise en œuvre tardive des accords de mutualisation entre les opérateurs sur la partie « verticale », les déploiements au sein des immeubles ont été légèrement moins importants que prévu au cours de l'année 2011, obligeant ainsi le Groupe à revoir à la baisse son objectif d'environ 100 000 abonnés raccordés en fin d'année 2011. Toutefois, le Groupe anticipe une accélération progressive de ses déploiements au sein des immeubles sur l'année 2012. A ce jour, le Groupe est opérateur d'immeuble pour plus de 300 000 foyers et a accès à un parc de plus de 1 700 000 foyers raccordés par Orange, SFR, ou d'autres opérateurs tiers.

En dehors des Zones Très Denses, le Groupe a conclu un accord de cofinancement avec France Telecom – Orange portant sur une soixantaine d'agglomérations représentant environ 5 millions de foyers. Cet accord s'appuie sur l'offre de cofinancement de France Télécom-Orange, permettant à chaque opérateur d'acquiescer et donc de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée. Cette mise en commun des moyens permet de déployer un réseau unique et mutualisé entre les répartiteurs optiques et les abonnés, et de desservir ainsi une population plus large.

(c) Déploiement d'un réseau radioélectrique de troisième génération

Le 12 janvier 2010, le Groupe, via sa filiale Free Mobile, a été autorisé à utiliser les fréquences dans les bandes 2,1 Ghz et 900 Mhz pour établir et exploiter un réseau radioélectrique de troisième génération en Métropole.

Depuis l'acquisition de cette licence pour 242,7 millions d'euros, la société Free Mobile a renforcé ses propres équipes notamment dans l'ingénierie radio, le déploiement, la négociation immobilière. La société a également construit un réseau de prestataires spécialistes des différentes phases de déploiement d'un site, allant de la recherche et l'identification des sites potentiels jusqu'aux travaux d'infrastructure et l'installation des équipements.

Au travers de ces différentes équipes, Free Mobile a mis en place une organisation spécifique afin de piloter le déploiement de son réseau et notamment :

- Recherche de sites : identification des sites, remontée du potentiel de couverture radio des sites ;
- Démarches auprès des bailleurs de tout type (particuliers, copropriétés, bailleurs sociaux, bailleurs institutionnels, sociétés ayant un patrimoine immobilier conséquent telles les chaînes hôtelières, etc) ;
- Démarches administratives et réglementaires, visant à obtenir des autorisations de travaux (déclaration préalable d'urbanisme, permis de construire,...) ;
- Pilotage, ordonnancement des tâches et coordination des différents intervenants dans la chaîne de validation puis de construction d'un site, notamment grâce à un système d'information collaboratif ;
- Maîtrise et respect des règles de sécurité liées aux travaux d'installation en hauteur et d'exploitation des équipements radioélectriques.

La mise en place de cette organisation a permis au Groupe d'atteindre une couverture en propre de plus de 27% de la population française. Le 13 décembre 2011, après avoir procédé à la vérification de la couverture de Free Mobile, l'ARCEP a validé le respect de l'engagement de couverture du Groupe.

A la lumière des 1 000 sites déjà installés et en s'appuyant notamment sur son plan de déploiement de 6 000 sites, le Groupe confirme les engagements de couverture pris par Free Mobile vis-à-vis de l'ARCEP :

- 75% de la population en 2015 ;
- et de 90% de la population en 2018.

Le montant cumulé des investissements réseau prévu dans le cadre de ce déploiement s'élève à 1 milliard d'euros. En 2011, les investissements mobiles se sont élevés à 417 millions d'euros dont 274,5 millions d'euros pour la licence 4G. Grâce à ces fréquences, Free Mobile va être à même de proposer ses services de téléphonie mobile à un plus grand nombre d'abonnés et de développer

rapidement une offre internet mobile 4G. Ces capacités permettront à Free Mobile de répondre à la demande grandissante de débit et de renforcer à terme sa dynamique d'innovations techniques et tarifaires. Free Mobile sera également à même de proposer les débits les plus élevés du marché. Le réseau en cours de déploiement par Free Mobile est d'ores et déjà compatible 4G.

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2011, le Groupe a signé un accord d'itinérance avec France Telecom. Cet accord, d'une durée de six ans à compter du lancement commercial, porte sur les technologies 2G et 3G.

1.2 ELEMENTS CLES DE L'ANNEE 2011

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	2 122	2 038	4%
Ebitda	833	798	4%
% CA	39,3%	39,2%	
Résultat opérationnel courant	498	478	4%
Résultat net consolidé	252	313	-20%
Résultat net hors exceptionnels	255	273	-7%
FCF ADSL	307	436	-30%
Ratio d'endettement	1,16x	0,87x	

L'année 2011 a été marquée par (i) le succès commercial de l'offre Freebox Révolution permettant au Groupe d'afficher une part de marché record sur l'année 2011 avec plus de 27% des nouveaux abonnés (ii) le changement du régime de TVA sur les offres triple play (iii) le maintien d'une structure financière solide.

Dans ce contexte de changement fiscal et de lancement d'une nouvelle offre, le Groupe a réussi à réaccélérer sa croissance tout en maintenant un niveau élevé de rentabilité. Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 4% sur l'ensemble de l'exercice 2011, et de 5,6% sur le seul second semestre 2011, pour s'établir à 2 122 millions d'euros.

Au cours de l'année 2011, le Groupe a réussi à maintenir un fort niveau de rentabilité, ceci malgré l'effet dilutif des consommations mobiles et vers l'Algérie intégrées dans l'offre Freebox Révolution, le changement de TVA et les pertes liées à l'activité mobile. La poursuite du modèle vertueux du dégroupage et les optimisations de coûts sur les différents postes de charges du Groupe, ont permis de maintenir le niveau de marge d'EBITDA record atteint en 2010 à 39,3%.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 498 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 478 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une progression de plus de 4% sur la période. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la rentabilité présentée précédemment et par la stabilité du ratio des dotations aux amortissements sur le chiffre d'affaires.

Le résultat net du Groupe hors éléments exceptionnels est en repli de 7% entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 pour s'établir à 255 millions d'euros. Pour mémoire, le Groupe avait bénéficié sur l'année 2010, d'un produit exceptionnel dont la contribution au résultat net était de plus de 39 millions d'euros.

Conformément aux attentes du Groupe, et en raison du succès commercial de l'offre Freebox Révolution, la génération de trésorerie de l'activité ADSL est en retrait par rapport à l'année 2010.

Ainsi, le Groupe a généré 307 millions d'euros de FCF ADSL sur l'année 2011 (contre 436 millions d'euros un an plus tôt).

Au 31 décembre 2011, et malgré un plan d'investissement volontariste, le Groupe affiche une structure financière extrêmement solide:

- ratio d'endettement à 1,16x contre 0,87x un an plus tôt,
- renforcement des fonds propres du Groupe de près de 200 millions d'euros, en raison de la conversion des deux-tiers des OCEANE émises en 2006,
- succès de l'émission obligataire inaugurale de 500 millions d'euros.

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation %
Chiffre d'affaires	2 122,1	2 038,3	4,1%
Achats consommés	-951,7	-899,5	5,8%
Marge brute	1 170,4	1 138,8	2,8%
% CA	55,2%	55,9%	
Charges de personnel	-129,0	-104,4	23,6%
Charges externes	-147,3	-144,1	2,2%
Impôts et taxes	-17,3	-37,3	-53,6%
Dotations aux provisions	-29,6	-29,0	2,1%
Autres produits et charges d'exploitation	-13,8	-25,9	-46,7%
Ebitda	833,4	798,1	4,4%
% CA	39,3%	39,2%	
Charges sur avantages de personnel	-10,0	-8,1	23,5%
Dotations aux amortissements	-325,2	-312,1	4,2%
Résultat opérationnel courant	498,2	477,9	4,2%
Autres produits et charges opérationnels	-4,6	61,0	-
RESULTAT OPERATIONNEL	493,6	538,9	-8,4%
Résultat financier	-46,8	-41,7	12,2%
Autres produits et charges financiers	-34,0	-7,8	-
Charges d'impôt	-161,0	-176,3	-8,7%
Résultat net de l'ensemble consolidé	251,8	313,1	-19,6%
RESULTAT NET HORS EXCEPTIONNELS	254,8	273,2	-6,7%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par secteur et types de revenus au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation %
Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; forfaits bas débit)	2 058,4	1 975,9	4,2%
Revenus hébergement et publicitaires	32,4	26,4	22,7%
Autres revenus	20,5	22,6	-9,3%
<i>Revenus intersecteurs</i>	2,4	3,8	-36,8%
Chiffre d'affaires Secteur Haut Débit	2 113,8	2 028,7	4,2%
Revenus de l'activité Téléphonie Traditionnelle hors intersecteurs	10,7	13,4	-20,1%
<i>Revenus intersecteurs</i>	23,5	27,7	-15,2%
Chiffre d'affaires Secteur Téléphonie Traditionnelle	34,2	41,1	-16,8%
Neutralisation des opérations intersecteurs	-25,9	-31,5	-17,8%
Chiffre d'affaires Groupe	2 122,1	2 038,3	4,1%

Entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté de millions 83,8 millions d'euros, soit une augmentation de 4,1%. Le chiffre d'affaires continue sa progression au delà du seuil de 2 milliards en raison de la croissance ininterrompue de l'activité du secteur Haut Débit. Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle, quant à lui, représente une contribution de plus en plus négligeable.

Revenus de l'accès à Internet

En passant de 1 975,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 2 058,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires de l'accès à Internet a connu une croissance de 4,2%. Le chiffre d'affaires a été pénalisé en 2011 par le changement de régime de TVA et notamment sur le mois de janvier. Les principales variations sur la période ont été les suivantes :

- **excellente performance commerciale liée notamment au succès de l'offre Freebox Révolution.** La base d'abonnés Free progresse de 407 000 abonnés sur la période (net de résiliations et hors migrations Alice). Ces importants recrutements témoignent de la très forte attractivité de l'offre Freebox Révolution et de la capacité du Groupe à se différencier et à

innover. Sur l'année 2011, la marque Free affiche une part de marché record dans les recrutements nets à près de 35%¹;

- **poursuite du programme de fidélisation et de rétention des abonnés Alice.** Ouvert en début d'année 2011 par le Groupe et offrant la possibilité pour les abonnés Alice de migrer vers les offres Free (notamment l'offre Freebox Révolution), ce programme a permis à près de 85 000 abonnés Alice de rejoindre une offre Free au cours de l'année 2011 ;

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Nombre total d'abonnés haut débit	4 849 000	4 534 000	4 456 000
- Free	4 461 000	3 969 000	3 778 000
<i>dont migrations Alice vers Free</i>	85 000	-	-
- Alice	388 000	565 000	678 000
Abonnés dégroupés en % du total	92,2%	89,2%	85,4%

- **baisse de la contribution de la Téléphonie dans les services à valeur ajoutée** en raison (i) de la baisse des tarifs de la terminaison d'appel fixes de près de 31 % sur la période, (ii) de l'intégration de nouvelles destinations internationales dans le forfait de base et (iii) de l'intégration des appels vers les mobiles de tous les opérateurs nationaux en France Métropolitaine dans les offres Freebox Révolution et Freebox en zone non dégroupée.

En raison des éléments présentés précédent, l'ARPU Groupe se stabilise à 35,5 euros. Conformément aux attentes du Groupe, l'ARPU des abonnés Freebox Révolution se maintient à plus de 38 euros.

<i>En euros</i>	2011 Fin de période	2010 Fin de période	2009 Fin de période
ARPU	35,5	36,1	36,5

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de 32,4 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité sur l'exercice 2011 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée, ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur les portails de Free et d'Alice. Par comparaison, au 31 décembre 2010, les revenus hébergement et publicité étaient de 26,4 millions d'euros. Ces revenus progressent de plus de 22% sur la période, en raison du plan d'investissement et de développement mis en place par le Groupe en 2011.

¹ Sur la base d'un total de marché de 1 147 000 recrutements nets ADSL (source : Arcep)

Autres revenus de l'activité Haut Débit

Les autres revenus de l'activité Haut Débit regroupent pour l'essentiel les produits résultant de la vente de carte WiFi, matériels connexes et autres composants. Ce chiffre d'affaires est en retrait par rapport à l'exercice précédent sans pour autant être significatif sur le chiffre d'affaires de l'activité Haut Débit.

Revenus de l'activité Téléphonie Traditionnelle hors intersecteurs

Le secteur de la Téléphonie Traditionnelle a une contribution négligeable en terme de chiffre d'affaires pour le Groupe en raison :

- de la forte hausse de l'activité Haut Débit (détaillée précédemment) et de son poids prépondérant ;
- de la fin des interconnexions indirectes ;
- dans une moindre mesure, de la baisse du nombre d'abonnés One.Tel.

Opérations intersecteurs

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteurs représentent 25,9 millions d'euros au 31 décembre 2011, à comparer à 31,5 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ces opérations sont naturellement neutralisées dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(b) Marge brute

La marge brute du Groupe s'élève à 1 170,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 1 138,8 millions d'euros au 31 décembre 2010. Le taux de marge brute recule légèrement pour atteindre 55,2%. Cette variation s'explique par :

- **l'effet dilutif sur la marge brute des appels mobiles et appels vers l'Algérie inclus dans l'offre Freebox Révolution.** Conformément aux attentes du Groupe, le succès de l'offre Freebox Révolution et la forte consommation des appels vers les mobiles ont légèrement pesé sur le taux de marge brute du Groupe. Cet effet devrait progressivement s'estomper avec les baisses annoncées des terminaisons d'appel ;
- **l'impact négatif du changement de régime de la TVA sur les offres triple-play** (applicable au 1^{er} janvier 2011), alors que les premières facturations des abonnés avec la nouvelle grille tarifaire n'ont été appliquées qu'à partir du mois de février 2011 ;
- **l'impact positif de la baisse des coûts opérationnels et de l'augmentation du taux de dégroupage.** Ainsi, sur l'année 2011, le Groupe a ouvert plus de 560 nouveaux NRA, permettant une amélioration du taux de dégroupage de 2,9 points entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011. En atteignant un taux de dégroupage de 92,1% au 31 décembre 2011, le Groupe a atteint l'objectif initialement fixé.

(c) Charges de personnel

Les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, ont représenté 6,1% du chiffre d'affaires Groupe au 31 décembre 2011.

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe a maintenu ses efforts d'amélioration de la qualité de son service abonné. Pour ce faire, ce dernier a renforcé les équipes du service d'Assistance Technique de Proximité (ATP) permettant un dépannage immédiat de l'abonné à son domicile et a recruté de nouveaux conseillers afin d'améliorer la disponibilité de l'assistance téléphonique notamment dans le cadre du lancement de l'offre Freebox Révolution.

Par ailleurs, les charges de personnel intègrent les recrutements réalisés dans le cadre du développement de l'activité mobile. A ce titre et afin d'assurer la réussite du lancement de ses offres mobiles, le Groupe a intégré plus de 900 salariés au cours du dernier trimestre 2011.

(d) Charges externes

Les charges externes du Groupe s'élèvent à 147,3 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 144,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de maintenance du réseau, d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe.

(e) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes s'élève à 17,3 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 37,3 millions d'euros au 31 décembre 2010.

(f) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions, principalement constituées des provisions pour impayés, sont stables sur l'exercice à 29,6 millions d'euros (contre 29,0 millions d'euros en 2010).

(g) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 25,9 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations.

(h) EBITDA

L'*EBITDA* du Groupe progresse de 4,4% à 833,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010. Le ratio *EBITDA* / chiffre d'affaires progresse légèrement en s'établissant à 39,3% au 31 décembre 2011. Cette évolution s'explique par :

- le léger recul du taux de marge brute détaillé précédemment ;
- l'impact négatif des pertes liées au lancement de l'activité mobile, principalement sur le second semestre 2011 ;
- la gestion active de la base des coûts fixes.

(i) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 498,2 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 477,9 millions d'euros au 31 décembre 2010. Le résultat opérationnel courant du Groupe affiche ainsi une croissance de 4,2% entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011, et ce en raison :

- de l'amélioration de l'EBITDA détaillée précédemment ;
- de la stabilité du ratio des dotations aux amortissements sur le chiffre d'affaires (15,3% au 31 décembre 2011 contre 15,3 % au 31 décembre 2010).

(j) Résultat net

Le résultat net du Groupe hors éléments exceptionnels est en repli de 6,7% entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 pour s'établir à 254,8 millions d'euros. Pour mémoire, le Groupe avait bénéficié sur l'année 2010, d'un produit exceptionnel dont la contribution au résultat net était de plus de 39 millions d'euros.

1.3.2 Comparaison des résultats des différents secteurs entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés précédemment dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteurs.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'activité Haut Débit qui représente dorénavant 99% du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel.

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation %
Chiffre d'affaires	2 113,8	2028,7	4,2%
Achats consommés	-951,6	-899,5	5,8%
Marge brute	1 162,2	1129,2	2,9%
% CA	55,0%	55,7%	
Charges de personnel	-123,5	-99,1	24,6%
Charges externes	-138,0	-140,2	-1,6%
Impôts et taxes	-16,9	-36,8	-54,1%
Dotations aux provisions	-29,3	-28,6	2,4%
Autres produits et charges d'exploitation	-13,7	-25,7	-46,7%
Ebitda	840,8	798,8	5,3%
% CA	39,8%	39,4%	
Charges sur avantages de personnel	-8,7	-6,9	26,1%
Dotations aux amortissements	-324,9	-311,9	4,2%
Résultat opérationnel courant	507,2	480,0	5,7%
Autres produits et charges opérationnels	-4,6	50,6	-
Résultat opérationnel	502,6	530,6	-5,3%

Les résultats du secteur Téléphonie Traditionnelle présentés ci-dessous représentent quant à eux une contribution de plus en plus négligeable sur le résultat du Groupe.

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation %
Chiffre d'affaires	34,2	41,1	-16,8%
Marge brute	33,2	39,3	-15,5%
Ebitda	-7,4	-0,7	-
Résultat opérationnel courant	-9,0	-2,0	-
Autres produits et charges opérationnels	-	10,4	-
Résultat opérationnel	-9,0	8,4	

1.3.3 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation %
CAF Groupe	828,9	778,6	6,5%
Variation de BFR	47,9	-17,1	-
Investissements ADSL	-569,7	-326,0	74,8%
FCF ADSL	307,1	435,5	-29,5%
Investissements FTTH	-156,1	-193,7	-19,4%
Investissements mobile	-416,9	-262,3	58,9%
Investissements hébergement	-11,8	-	-
Autres	-135,2	53,5	-
FCF Groupe	-412,9	33,0	-
Flux net de trésorerie lié au financement	425,9	-326,0	-
Variation de trésorerie	13,0	-292,9	-
Trésorerie de clôture	350,5	337,5	3,8%

FCF ADSL :

La Capacité d'Auto Financement du Groupe progresse de plus de 6% sur l'année 2011 grâce à l'amélioration de sa rentabilité.

Les investissements relatifs à l'activité ADSL (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordement) se sont établis à 570 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 326 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette progression résulte directement du succès commercial de l'offre Freebox Révolution lancée en décembre 2010. Ainsi, le FCF ADSL s'établit à 307 millions d'euros au 31 décembre 2011, en retrait par rapport à la même période en 2010 (436 millions d'euros).

FCF Groupe :

Conformément à ses attentes, le FCF Groupe est négatif de 413 millions d'euros sur l'exercice 2011, en raison des évolutions suivantes sur la période :

- **du succès commercial de l'offre Freebox Révolution** (détaillé précédemment) ;

- **la poursuite des investissements liés aux déploiements du projet FTTH.** Au cours de l'année 2011 le Groupe a investi 156,1 millions dans ce projet. Ce montant est en retrait par rapport à l'année 2010 compte tenu (i) de la mise en place tardive de la mutualisation des raccordements « verticaux » (ii) des cessions d'actifs immobiliers destinés à être cédés et non utilisés pour le déploiement ;
- **forte progression des investissements mobiles.** Compte tenu d'une part de l'acquisition de fréquences 4G pour 274,5 millions et d'autre part de l'accélération du déploiement du réseau mobile (142,4 millions d'euros en 2011 contre 20 millions d'euros en 2010) ;
- **le paiement de la charge d'impôts pour 97 millions d'euros.**

Variation nette de la trésorerie :

La variation nette de trésorerie sur l'année 2011 est de +13,0 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par le succès de la mise en place d'un financement obligataire de 500 millions d'euros au cours de l'exercice 2011.

1.3.4 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 31 décembre 2011, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 1 326,9 millions d'euros, et l'endettement net à 969,4 millions d'euros. Malgré un plan d'investissements volontariste (lancement de la Freebox Révolution, déploiement FTTH et mobile) sur la période, le Groupe a maintenu une structure financière solide :

- le ratio d'endettement du Groupe se situe à 1,2x au 31 décembre 2011 (contre 0,9x un an auparavant) permettant à ce dernier d'être un des opérateurs télécoms les moins endettés en Europe ;
- renforcement des fonds propres du Groupe de près de 200 millions, en raison de la conversion partielle des OCEANE. Pour mémoire, le Groupe a procédé le 21 juin 2006, à une émission d'Océane (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes). Lors de cette opération, 3 754 968 obligations ont été émises à un montant nominal de 88,05 euros pour un montant net levé de 326,3 millions d'euros. Compte tenu des demandes de conversion reçues à la date d'exercice du 22 décembre 2011, le Groupe a procédé à la création de 2 260 524 actions nouvelles, augmentant ainsi ses fonds propres de près de 200 millions d'euros.

L'endettement brut au 31 décembre 2011 est composé des principaux emprunts suivants :

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 9 juin 2010, le Groupe Iliad a mis en place un crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 11 établissements internationaux. Il se compose de deux tranches :

- une tranche de 600 millions d'euros venant refinancer la dette nette du Groupe. Cette tranche était utilisée à hauteur de 400 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- une tranche de 800 millions d'euros, crédit revolver, ayant une maturité de juin 2015. Au 31 décembre 2011, cette tranche n'était pas utilisée.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 2,05% et 1,10% par an.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe Iliad a obtenu le soutien de la BEI, à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans. Au 31 décembre 2011, cette ligne était utilisée en totalité à hauteur de 150 millions d'euros.

Le Groupe respecte ses covenants financiers au 31 décembre 2011.

Engagements de crédit bail :

Le Groupe utilise des lignes de crédit bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH, et pour financer une partie de ses équipements techniques.

Au 31 décembre 2011, le montant total des financements sous forme de crédit bail s'élève à 97,1 millions d'euros, en progression de 1,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010.

Obligation de 500 millions d'euros :

Le 26 mai 2011 le Groupe a procédé à l'émission d'une obligation pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 1^{er} juin 2016.

1.3.5 Répartition du capital au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, et après prise en compte de la création de 2 260 524 actions résultantes des demandes de conversion des OCEANE, le capital social de la société Iliad se composait de 57 042 092 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 36 093 445 actions soit 63,3% du capital ;
- Public : 20 948 647 actions soit 36,7% du capital.

Au 31 décembre 2011, il existe sept plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre potentiel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	6 870
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 déc. 2009 / 20 déc. 2010	164 259
Options	14 juin 2007	74,62 €	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	663 222
Options	5 novembre 2008	53,79 €	5 novembre 2013	564 200
Options	30 août 2010	67,67 €	29 août 2014	162 450
Options	30 août 2010	67,67 €	29 août 2015	379 050
Options	7 novembre 2011	84,03 €	6 novembre 2016	398 200
Total				2 500 706

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Fort de ses résultats, le Groupe souhaite poursuivre sa politique de croissance rentable et s'est fixé les objectifs suivants :

a) Objectifs opérationnels :

■ Fixe :

- Part de marché Haut Débit fixe de 25% à long terme ;

■ FTTH :

- Intensification des raccordements abonnés ;
- Poursuite des déploiements horizontaux.

■ Mobile

- Intensification du déploiement, afin de disposer de 2.500 sites équipés à fin 2012.

(b) Objectifs financiers :

■ Fixe :

- Croissance du chiffre d'affaires de plus de 5% en 2012 ;
- Free Cash Flow ADSL cumulé de plus de 1,1 milliard d'euros entre 2010 et 2012.

■ Groupe :

- Forte augmentation du chiffre d'affaires en 2012 ;
- Chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros à horizon 2015.

1.4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Le 10 janvier 2012, et conformément à ses engagements, le Groupe a présenté ses offres commerciales pour son activité mobile.

Par ailleurs, Free mobile a signé début 2012 des contrats avec des constructeurs pour la fourniture de téléphones mobiles.

1.4.3 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit facturés sur la période.

Free Cash Flow ADSL : *Ebitda* plus ou moins les variations de besoin en fonds de roulement, moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Nombre total d'abonnés Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre Haut Débit de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés Haut Débit à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.